L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchand de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

17 Valence

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74,589—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la dite ville dans l'Ilet No 439, borné par les rues Valence, Carondelet (anciennement Hibernia) et Cadiz, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de 180 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12, le tout d'après un plan de tout l'ilet, annexé à un acte de vente de Caspar Auch à Mme veuve Jas Skelton, passé pardevant W. L. Pavia, ancien notaire, le 18 mars 1882, les améliorations sont désignées par le No 1727 Valence et consistent en un cottage résidence simple à deux étages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer la taxe de 1905 en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant ——, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Guion, avocat.

1er av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Ainsi

Propriétés à Covington, Lne

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Deter, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fontan, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Comte et Romparts, étant d'une forme irrégulière, et mesurant en mesure américaine 46 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Comti par une première profondeur dudit lot de terre à 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté susdite ligne ferme à angle droit 7 pieds 4 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 56 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne du fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan ou croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 24 juillet 1891.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne

2° Les deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désigné par les Nos 10 et 11 dans l'ilet borné par les rues Salcédo, Canal, Lopez et Iberville (anciennement Donnat) sur un plan de J. A. d'Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 8 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 118 et 122 rue Lopez.

Sera vendu séparément. Une opportunité d'avoir une gentille petite maison.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Dumaine, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villeré et St Philippe, désigné par le No 3, dudit ilet No 62, sur un plan fait par Jos Pilié, alors voyer en cette ville, déposé dans l'étude de Felix De Armas, ancien notaire, comme par note du 15 août 1829, ledit lot mesurant, d'après ledit plan, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois désigné par les Nos 932 et 936 rue Villeré.

4° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mme Gaiarré, Lafayette, Onzaga, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lafayette sur un profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lafayette.

5° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane, et désigné sur un plan de ladite ville comme ilet fractionnel No 17, dans la division de St Jean, moins la portion dudit ilet acquise par la veuve Parisy de A. Parisy, le 1er septembre 1888, et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Aouiet, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, etc., moins la portion vendue à L. R. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le Livre B, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, sous crédit d'un an ou de 1 et 2 ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit des dites ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

1er av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hemel vs Mme Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,638.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile ladite portion de terre étant une portion du lot Numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Arquis, d'après acte enregistré dans C. O. Bk 180, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster avocat pour le plaignant.

3 mars—3 4 10 17 24 31—av 6

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa.

Entre les rues Troisième et Quatrième

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als.

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. B. Sommerville, la propriété ci-après décrite à savoir—

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans la Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annunciation, désignés comme les "B", "C" et "D" sur un croquis dressé fait par D. M. Brasseau député voyer de ville. Lot "B" mesure 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa, 27 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposé, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contiguë à la rue Quatrième, le divisant du lot B de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C, et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté contiguë à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété pour lequel lot il peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assurer au dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transfert des polices d'assurance etc., 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

Andrew Hero, Jr., avocat.

1 avril—12 9 16 23 30—mai 2

MEUBLES DE MAISON, PIANO, ETC.

Succession de Alicia Mathilda Keaghey, défunte veuve de Sam. Boyd.

No 75,255. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vendredi, le 7 avril 1905

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — à 11 heures a. m., sur les lieux, 1018 avenue Washington, entre les rues Magazine et Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, comprenant salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Merrick & Lewis, P. Gensler avocats.

26 mars—26 28—av 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Les résidences double à deux étages, 1334 et 1336 rue Constance, entre les rues Melpomène et Thalie.—Succession de Alicia Mathilda Keaghey, veuve de feu Sam Boyd—No 75,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 116, borné par les rues Constance, Melpomène, Thalie et Annonciation mesurant 30 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par le No 98 rue Constance; les améliorations comprenant une résidence double en bois à deux étages, contenant de chaque côté 4 chambres, cuisine, hangar etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Fourchy, avocats.

18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL vs WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le beau et exceptionnellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 403 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet 221, bornée par les rues St Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal, dans le cœur du centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques, et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1075 rue Perdido et 340 352 354 356 358 360 rue Bud Remparts, et plus loin décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 268, borné par les rues Perdido, Remparts (autrefois Cirque), Gravier et Poydras (autrefois Philippe), lequel lot mesure 22 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Bud Remparts, 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de feu Erasmus Legouaze, et 22 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legouaze.

La propriété à près d'une moitié de la façade de l'ilet sur la rue Bud Remparts, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du district des détaillants dans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers au plus comptant, la balance en un ou en un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Maloney C. Bonial, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Charles T. Bonial, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, avocats.

16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, coin Dupré, et des rues Conti et White

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI le 4 avril 1905

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dossier No 72,878, dans l'affaire intitulée Gustave Fitzner vs Frank A. Noullet, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété sous désignée:

Sept certaine lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, cours, privilèges, servitudes et avantages à ceux y appartenant ou en dépendant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Dupré Conti et White, désignés comme lots numéros dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pilié, daté le 13 mai 1895, annexé à un acte d'hypothèque pardevant E. Zengel, notaire, le 18 novembre 1896 par E. J. Goebel à H. L. Leonis Jr et accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 3" 2", les trois ci-contigus l'un à l'autre, le lot numéro douze étant le plus près de la rue Bienville, et une distance de là de 102' 4" 7". Les numéros treize, quatorze, quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré, et a 31' 6" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Lot numéro quatorze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7", et lot numéro seize a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2831 33 35 37 rue Bienville, Nos 308 10 rue Dupré, et les Nos 1 à 10 Rangée Goebel.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en montants égaux devant être payés en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt au dessus au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au complet paiement d'iceux, devant être garantie par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est plénairement décrit ci-dessus, et étant représentés par des billets en montants égaux tirés sur l'ordre de cet encanteur et endossés par l'acquéreur ou acquéreurs, ou autrement par sécurité équivalente ou plus grande sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumées par l'acquéreur ou acquéreurs en plus de son enchère, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs au moment de l'adjudication. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant William Romandia, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

DERNARD BAUMAN, Esq., EDGAR M. CAHN, Esq., W. S. PARKERSON, Esq., E. A. PARSONS, Esq. — Receivers et Liquidateurs. Avocats.

2 mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Michel de Grillemn

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,501 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le cinquième compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll avocats.

31 mars—31—av 4 9

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 73,160 — Division C — avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kennedy, Administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E. Humphrey, avocat. 29 mars—29—av 2 7

Succession de S. Campiglia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 45,243—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par U. Marinoni Jr. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—

29 mars—29—avril 2 7

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauve en du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc ! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale entre de la rue Camp.

21 fév

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Propriété, 807 rue Bourbon-

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Bijouterie, Meubles de Maison, Etc.

Succession de Mme Armand Bossu.

No 75,218—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 6 AVRIL 1905,

A 11 heures A. M.

Sur les lieux, 807 rue Bourbon.

Entre les rues Dumaine et Ste Anne.

Il sera vendu à l'enchère publique, par DENIS DANZIGER & TESSIER C. A. TESSIER, encanteur, en vertu d'un ordre daté le 16 mars 1905 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de bijouterie, meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

F. A. Lambert, P. L. Fourchy, avocats.

26 mars—26 28—avril 2 6 7

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession d'Alphonse M. Borne, No 73,319 du dossier de ladite cour, la propriété ci après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Foucher, Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large, près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapporters.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières, incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey, avocat.

26 mars—26 av—2 9 16 22 27

H. W. Fitzpatrick

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BIJOUTERIE ANTIQUE,

Diamants Non Montés, Sapphires, Emeraudes, Montre Chronomètre Suisse, Bagues, Epingles à Cravate, Etc.

A L'ENCAN,

JEUDI, 6 AVRIL, à 11 A. M.,

629 Commune, près de la rue St Charles.

In re succession de Maurice J. Fass

No 75,318—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division E, daté et signé le 24 mars 1905, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à HARRY W. FITZPATRICK, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré au mon bureau,

Conditions—Comptant, sans limite.

25 mars—25 26—av 2 6

VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan.

—:o:—

Succession de Dominique Moll.

No 79,822—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon. T. C. W. Ellis, siégeant, signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, le vendredi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 2 mai 1905, à midi, Trois certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, la dessus désigné comme le lot No 21 de l'ilet No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, un autre de cela est désigné par le No 1 de l'ilet 151 par un plan de L. Pilié voyer, daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion de fond d'une plus grande portion de terre achetée par Auguste Boning de France Lacroix, et mesurant comme suit, à savoir

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur; la part en de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny, et à une distance de quatre vingt deux (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant

L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur

Walter L. Gleason avocat

WILL J. MORGAN, Encanteur.

381 rue Carondelet.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 2

PAR l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Honorable John St Paul, siégeant, et adressé à Will. J. Morgan, Encanteur, je vendrai sur les lieux, No 531 rue Dersaint, LUNDI le 10 avril 1905, à midi, les ci-après décrits: Deux mules, deux wagons, deux lots de harnais, coffre-fort en fer, bouteilles et assiettes de bureau, bouquets, seaux, barils, boîtes, un baldiq, Kotchup, et Bière à vinaigre du fonds capital de la Compagnie de glace du Marché Français.

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN,

Encanteur, 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason avocat.

20 mars—20—avril 2 10

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot.

No 75,481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo. E. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No Un de l'ilet No Sept sur un plan fait par Bourgeat, le 26me jour de décembre 1826, et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837 lequel dit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti Crozilles et Moreau, et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital, par une profondeur de quatre vingt six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds, deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Moreau et une ligne dans le fond de quatorze pieds et deux lignes, la susdite propriété a été acquise par ledit Joseph Guillot le 11 mars 1837 par acte enregistré dans le livre de transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur

Adolph Dugué administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elias et Mary Porter.

No 75,409—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E